

La traduction à l'approche de l'an 2000 Repensons l'exercice et la formation professionnelle

Karla Déjean le Féal

Volume 32, numéro 2, juin 1987

Vers l'an 2000. La terminotique, bilan et perspectives
Objectives: Year 2000 Terminotics. State of the Art, Prospects for the Future

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003450ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003450ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Déjean le Féal, K. (1987). La traduction à l'approche de l'an 2000 : repensons l'exercice et la formation professionnelle. *Meta*, 32(2), 189–204.
<https://doi.org/10.7202/003450ar>

LA TRADUCTION À L'APPROCHE DE L'AN 2000 REPENSONS L'EXERCICE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

KARLA DÉJEAN LE FÉAL

Cellule régionale d'action linguistique, Bangkok, Thaïlande

INTRODUCTION

Comme l'a montré le Congrès de la FIT à Vienne, la grande majorité des théoriciens s'accorde aujourd'hui pour dire que la traduction n'est réalisable que si elle prend comme point d'ancrage le sens¹ des énoncés. En d'autres termes, traduire, c'est appréhender le message² et le réexprimer dans la langue cible sous une forme que, selon toute probabilité, son auteur aurait choisie lui-même s'il avait su manier cette langue cible aussi bien que sa langue maternelle.

Puisque c'est le contenu cognitif du texte qui constitue la clef de voûte de toute activité traduisante, il est évident que pour le traducteur, les connaissances extralinguistiques sont tout aussi indispensables que les connaissances linguistiques, car nul ne saurait comprendre le sens d'un énoncé — et encore moins le réexprimer dans la langue cible — sans être parfaitement familiarisé avec son référent.

Par ailleurs, on assiste à une spécialisation de plus en plus poussée dans tous les domaines des sciences et des techniques avec, comme corollaire, un foisonnement de textes à contenu de plus en plus hermétique pour le non-initié.

L'importance que les théoriciens de la traduction accordent aux connaissances extralinguistiques contraste avec le profil courant du traducteur professionnel — généraliste avec tout au plus une certaine spécialisation de fait. La qualité insatisfaisante de beaucoup de traductions est d'ailleurs, à l'évidence, due au fait que leurs auteurs ne dominaient pas les sujets traités.

Il est incontestable aussi que les traductions ne sont pas, aujourd'hui, le fait des seuls professionnels.

La quantité de textes à traduire est telle, dit M. Lederer, que tout le monde à un titre ou à un autre met la main à la pâte si bien que la traduction fonctionnelle n'est plus seulement un métier auquel s'adonnent à plein temps des traducteurs professionnels ; elle est devenue une part nécessaire de l'activité principale de journalistes, de secrétaires, de spécialistes et de chercheurs dans tous les domaines³.

On serait tenté de s'en féliciter. Ces traducteurs parfaitement familiarisés avec le référent des textes à traduire ne sont-ils pas particulièrement bien placés pour faire un bon travail ?

Il n'en est rien, hélas.

Amenés à faire de la traduction, poursuit M. Lederer, parce qu'ils connaissent à la fois le sujet traité et une langue étrangère... ils savent rarement traduire au sens professionnel du terme, c'est-à-dire extraire les informations d'un texte en dissociant intégralement les deux langues en présence. Confiée à des mains inexpertes, la traduction devient calque, traduc-

tion littérale, transcodage direct d'une langue à l'autre. On transcode à tous les niveaux, lexicaux, syntaxiques, stylistiques ; même ce qu'il serait licite de transcoder est souvent traduit au petit bonheur. Nos langues pâtissent de l'universalisation d'une pratique qui dégrade les modalités de la traduction et en fausse la conception ; pernicieuse, cette pratique encombre le français de notions floues qui, si on n'y prend garde, finiront par porter atteinte à la clarté de la langue de tout un peuple et finalement à sa pensée.

Personne n'irait contester le bien-fondé de tels propos. Il n'y a qu'à ouvrir n'importe quel journal ou magazine pour en trouver maintes illustrations.

La situation ne changera sans doute qu'au moment où tous les praticiens auront pris pleinement conscience du fait que le traducteur doit obligatoirement remplir chacune des quatre conditions indispensables au déroulement normal du processus de la traduction : comprendre parfaitement la langue source, avoir de solides connaissances du référent du texte à traduire, maîtriser à la perfection le maniement de la langue cible et posséder le savoir-faire traductologique. Comme ces quatre conditions forment un tout indissociable, il suffit d'un déficit au niveau d'une d'entre elles pour que le processus de la traduction se trouve enrayé, engendrant non plus une traduction au sens véritable du terme, mais une transposition plus ou moins littérale⁴, voire un faux-sens. C'est pourquoi l'expert du référent à qui il manque la compétence traductologique produit aussi sûrement des calques que le traducteur professionnel lorsqu'il traduit un texte sans avoir pu se familiariser suffisamment avec son référent. La cause du dérèglement du processus n'est certes pas la même : chez le premier, c'est faute de savoir déverbaliser le message avant de le réexprimer ; chez le second, c'est faute de savoir reformuler le sens dégagé dans le technolècte approprié, difficulté aggravée le plus souvent — et toujours en raison du déficit de connaissances extralinguistiques — par une compréhension incomplète du message, parce que limitée aux seules parties explicites du vouloir dire de l'auteur. De même, toute faiblesse au niveau de la langue cible fait échec à la seconde phase du processus de la traduction ; et celui-ci risque de ne même pas pouvoir démarrer quand le traducteur ne possède pas à fond la langue source, bien qu'en l'occurrence, de très bonnes connaissances du référent permettent, dans une certaine mesure, de pallier d'éventuelles insuffisances linguistiques. Encore convient-il de noter que même ici les possibilités de compensation sont très restreintes puisque le traducteur doit, non pas deviner le message, mais le comprendre, et qu'il ne peut plus y avoir compensation lorsqu'il s'agit de textes à style. Le style, en effet, doit, pour l'essentiel, être senti, et pour pouvoir sentir le style dans une langue étrangère, il faut la connaître parfaitement.

Compte tenu de cette complexité des préalables de la traduction, d'une part, et de l'accélération de la spécialisation dans tous les domaines de la vie moderne, de l'autre, il apparaît clairement que le profil du professionnel, tel que nous le connaissons à l'heure actuelle, ne peut plus, à lui seul, répondre aux besoins de notre époque. Préconiser que les traductions soient confiées aux seuls professionnels du type traditionnel ne saurait de ce fait — et à supposer même que cette recommandation soit suivie — conduire à une solution satisfaisante du problème de la traduction. Si nous voulons vraiment éviter la dégradation des langues par des traductions abusives et faire de la traduction un outil de communication fiable en toutes circonstances, il nous faut, me semble-t-il, élargir le cadre de nos réflexions et repenser à la fois les modalités d'exercice de cette activité et la formation de ceux qui la pratiquent.

LES MODALITÉS D'EXERCICE DE LA TRADUCTION

À l'heure actuelle, le terme professionnalisme en traduction recouvre une double notion : celle de compétence professionnelle et celle d'exercice du métier de la traduction, le plus souvent à temps complet. En dehors du traducteur plus ou moins généra-

liste, ayant reçu une formation en traduction ou s'étant formé sur le tas et faisant de la traduction son activité sinon exclusive du moins principale, on ne connaît que des amateurs, bien malgré eux parfois, dont les traductions donnent à penser le plus souvent qu'ils sont aussi des dilettantes.

Or, il me semble que pour sortir la traduction de sa misère actuelle et pour écarter la menace qu'elle fait peser sur la clarté des langues, il faudrait faire en sorte que chez ces amateurs en traduction, qui sont en revanche bien souvent des spécialistes du référent des textes auxquels ils s'essaient, le dilettantisme soit remplacé par la compétence professionnelle, même s'ils n'utilisent cette compétence qu'à titre occasionnel et accessoire. En d'autres termes, il faudrait, à mon avis, élargir la communauté des professionnels à ceux pour qui la compétence en traduction ne constituerait pas la base de leur métier, mais une faculté complémentaire à mettre au service de la communication multilingue dans le domaine de leur spécialité principale.

Cette diffusion de la culture traductologique et sa pénétration de tous les secteurs de l'activité humaine représentent à mes yeux la seule solution qui réponde à la fois aux exigences du monde moderne et à la véritable nature de la traduction. Elle mettrait un terme à cette situation déplorable où trop souvent on produit du rebut, les uns parce qu'ils sont spécialistes du référent mais pas de la traduction, les autres parce qu'ils sont spécialistes de la traduction mais pas du référent. Si les spécialistes du référent apprenaient à traduire, ils pourraient faire bien ce qu'ils sont de toutes façons les mieux placés pour faire. Du même coup, la qualité des traductions faites par les professionnels généralistes y gagnerait parce qu'ils ne seraient plus amenés à s'aventurer sur des terres inconnues.

La nécessité d'une génération de la compétence en traduction se fera sentir de façon plus cruciale encore lorsque la traduction assistée par ordinateur (TAO) sera devenue vraiment opérationnelle. En effet, quelle que soit la part du travail que les différents systèmes visent à faire effectuer par l'ordinateur, il est hautement probable qu'aucun d'eux ne pourra jamais se passer entièrement de l'intervention de l'homme, du moins en aval de la machine. Il est tout aussi probable que ce seront en premier lieu des textes spécialisés que l'on fera traduire par ordinateur. Voici, par exemple, le genre d'écrits dont ARIANE (système français) fait sa pâture à l'heure actuelle.

Il est montré qu'avec la présentation du combustible liquide au moyen de sa pulvérisation selon le flux chez "kornya" de la facule torche d'hydrogène de diffusion se réalise la combustion stable du combustible liquide avec la grande vitesse du "sputnogo" de l'air et la petite fraction relative de l'hydrogène. "II" 5. BIBL. 7.

Seul un spécialiste du référent me paraît être à même de transformer cette traduction effectuée par l'ordinateur en un texte clair et intelligible sans risque d'y introduire des faux-sens ou des contresens. Sans doute n'y parviendra-t-il pas toujours sans se référer à l'original. Il doit donc non seulement connaître la langue de départ, mais aussi savoir traduire. Si, comme on le dit, la TAO conduit à une augmentation prodigieuse du volume des traductions, celui des révisions s'accroîtra pratiquement d'autant. Certes, une partie des traductions automatiques ne servira qu'à la recherche documentaire et pourra donc rester en l'état. Mais la majorité des textes-machine devra être réécrite si l'on ne veut pas que la langue, après avoir été viciée par les traductions humaines, se modèle peu à peu sur le charabia des robots. La demande de spécialistes sachant traduire est donc susceptible d'augmenter rapidement.

Pour que cette demande puisse être satisfaite à terme, il faut évidemment commencer par provoquer une prise de conscience générale non seulement de la nature véritable de l'activité traduisante mais encore de toutes les fonctions qu'elle est susceptible

de remplir. Ce qu'il importe de faire comprendre, en effet, c'est non seulement qu'il ne suffit pas de connaître une langue étrangère pour savoir traduire, mais encore que la traduction, une fois libérée du ghetto linguistique dans lequel elle est confinée, peut rendre de précieux services dans des domaines où sa contribution est aujourd'hui insignifiante, et ce essentiellement à cause d'une carence en compétences.

Il en va ainsi, par exemple, de cette entreprise complexe que représente à notre époque la coopération entre le monde industrialisé et les pays en développement. Le rôle que la traduction pourrait y jouer n'est certainement pas apprécié à sa juste valeur, pas plus que le potentiel de compétences qui ne demande qu'à être utilisé.

À l'heure actuelle, seuls les échanges culturels bénéficient tant soit peu de l'action médiatrice de la traduction, pratiquée essentiellement par des linguistes, du moins dans certaines régions du Tiers Monde comme l'Asie, par exemple. Des secteurs clefs de la coopération, notamment les domaines scientifiques et techniques, en revanche, en sont pratiquement exclus pour la raison évidente que les seules compétences linguistiques des traducteurs actuels s'y révèlent insuffisantes.

Or, chaque année des milliers de boursiers partent, au titre de la coopération, faire des études scientifiques et techniques en Europe, aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, etc. Au cours de leurs séjours, ils n'acquièrent pas seulement des qualifications de spécialistes mais forcément aussi de bonnes connaissances de la langue de leur pays hôte. Grâce à un soutien motivant et stimulant en matière de perfectionnement linguistique pendant toute la durée de leurs études de spécialité, ils devraient, au terme de celles-ci, la comprendre parfaitement et la parler passablement. Les conditions de base d'une formation en traduction seraient donc remplies. S'ils recevaient cette formation complémentaire, ils pourraient, une fois rentrés dans leur pays, assurer pleinement et durablement la fonction de courroie de transmission qui devrait être la leur. Au lieu de remplir sur une petite échelle — à savoir au seul profit de leur entourage immédiat et des réalisations dont ils ont eux-mêmes la charge — ils seraient en mesure, grâce à la traduction, de l'exercer au bénéfice de tous les spécialistes, présents et futurs, de leur pays, voire des pays voisins pour peu qu'ils parlent la même langue. La coopération gagnerait donc considérablement en étendue et en profondeur. Elle s'en trouverait également prolongée dans le temps. En effet, au lieu de renoncer plus ou moins rapidement à puiser aux sources de leur ancien pays d'accueil — ne serait-ce qu'à cause de l'effritement inéluctable de leur acquis linguistique — les spécialistes seraient tout au contraire amenés, par la seule pratique de la traduction, à retourner sans cesse aux sources et, ce faisant, à consolider les bases de la coopération.

LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Pour pouvoir utiliser ce potentiel humain, pour faire des spécialistes connaissant une langue étrangère les futurs traducteurs spécialisés, bien qu'occasionnels, il est évidemment indispensable de leur offrir une formation adaptée à leurs besoins.

Tout d'abord, étant complémentaire, elle ne devrait pas être aussi longue que la formation actuelle. Ce raccourcissement peut être obtenu par la suppression d'un certain nombre de cours qui font à présent partie intégrante de la formation classique en traduction, mais qui n'ont pas de raison d'être dans le cadre d'une formation complémentaire.

J'ai nommé, évidemment, tous les cours destinés à élargir et à approfondir les connaissances extralinguistiques des étudiants. Puisque la formation complémentaire vise ceux qui se sont déjà spécialisés dans un domaine et ne sont censés traduire que dans ce domaine, il va sans dire que ces cours sont superflus.

Superflus aussi tous les cours dits de traduction spécialisée, qu'elle soit littéraire, technique, scientifique, juridique, commerciale, etc. En effet, apprendre à traduire, c'est

apprendre à adopter une certaine démarche mentale. Lorsqu'on maîtrise cette démarche, on peut l'appliquer à tous les textes dont on connaît suffisamment le référent. Le juriste n'a donc pas besoin de s'exercer sur des textes juridiques pour apprendre à traduire. Lorsqu'il aura acquis cette technique, il saura mieux que quiconque la mettre en œuvre dans le domaine de sa spécialisation. En effet, il en va de la traduction comme de la marche. Ce n'est pas parce qu'un enfant a appris à marcher dans un parc qu'il ne saurait pas marcher aussi dans la rue, dans la maison, sur une plage, bref sur tous les terrains qui lui sont connus. Le cours de traduction générale fait donc parfaitement l'affaire à lui seul.

Sera à supprimer aussi tout ce qui, dans la formation actuelle, s'apparente davantage au perfectionnement linguistique qu'à l'apprentissage de la traduction à proprement parler. Ce perfectionnement linguistique ne se justifie pas, en effet, puisque la formation complémentaire ne s'adresserait de toute manière qu'à des spécialistes ayant les connaissances linguistiques nécessaires.

Que faut-il enseigner ?

C'est la démarche à adopter en traduction qu'il s'agit d'enseigner. Comme le veut la théorie du sens, cette démarche consiste en l'analyse du message original et en la réexpression de ce message dans la langue d'arrivée.

Or, il ne suffit pas de le savoir pour savoir aussi le faire. Si les connaissances théoriques sont précieuses pour le traducteur, c'est de son savoir-faire que dépend la qualité de son travail.

C'est encore parce que traduire ne relève pas d'une science mais de la maîtrise d'un processus complexe que l'enseignement de la théorie ne s'avère efficace que s'il est intégré dans les travaux pratiques. En effet, les observations que j'ai eu l'occasion de faire dans le cadre de la formation d'interprètes et que j'ai décrites ailleurs⁵ se sont pleinement confirmées dans les stages d'initiation à la traduction que j'ai dirigés en Asie. Si l'on veut que la théorie soit effectivement comprise par les étudiants, il faut sans cesse et à tous les stades de la formation passer des notions théoriques à leur application pratique, et des difficultés pratiques à leur explication théorique. Je ne ferai donc pas un cas à part de l'enseignement théorique, qui doit nécessairement sous-tendre la formation pratique, mais le considérerai comme un ingrédient omniprésent de tout exercice, dont seuls les doses, la forme et l'instant précis de l'incorporation varieront selon les besoins et les conditions du moment.

Si l'on s'interroge, à la lumière de l'expérience professionnelle et pédagogique, sur les particularités que présente la démarche mentale en traduction par rapport à celles adoptées par le lecteur, d'une part, et le rédacteur, de l'autre, on arrive à la conclusion que les différences sont surtout d'ordre qualitatif : l'analyse du texte doit être plus profonde, la déverbalisation plus poussée, plus grande l'habileté à couler le message déverbalisé dans un moule approprié en langue cible. En effet, indépendamment du fait que le simple lecteur n'éprouve pas toujours le besoin d'aller au fond des choses, il ne déverbalise que jusqu'à un certain point, mettant en mémoire tels quels nombre de mots-clefs notamment, noyaux autour desquels le sens déverbalisé vient se cristalliser. La traduction, en revanche, exige que le sens soit entièrement débarrassé de sa gangue verbale pour pouvoir revêtir les formes que réclame la langue d'arrivée. Alors que le rédacteur reste à l'intérieur d'un système linguistique donné, le traducteur doit savoir comment l'approcher de l'extérieur. Si l'exégèse pratiquée par le lecteur se compare à un avion, celle du traducteur se doit d'être un vaisseau spatial capable de s'arracher à l'attraction terrestre afin de subir suffisamment les forces d'attraction de la planète-cible pour réussir la rentrée dans l'atmosphère de celle-ci.

C'est donc cette partie du parcours fait en solitaire par le traducteur qui est l'objet de son savoir-faire particulier. Par conséquent, c'est aussi sur cette partie que doit porter l'enseignement de la traduction.

Comment enseigner ? ■ La démarche

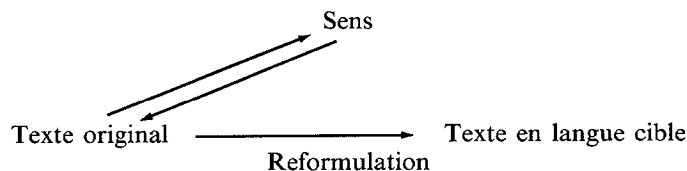
Comment faire en sorte que se produisent ces changements qualitatifs de la démarche mentale chez les étudiants qui, *a priori*, sont habitués à se comporter en simples lecteurs et rédacteurs. Comment les amener à réaliser l'importance et l'ampleur du travail d'analyse à accomplir ? Comment les aider à s'affranchir des mots-clefs mis en mémoire au cours de la lecture, leur effacement, c'est-à-dire l'oubli sur commande, n'étant malheureusement pas possible ?

C'est l'enseignement de l'interprétation consécutive qui me semble fournir une réponse à ces questions. En effet, si l'étudiant en interprétation parvient en peu de temps à approfondir et à affiner l'analyse, c'est que l'effort d'enregistrement par la mémoire des contenus cognitifs saisis est incontestablement un facteur qui favorise l'exégèse. Comme on ne peut retenir que ce que l'on a vraiment compris, toute insuffisance dans l'appréhension du message se signale inéluctablement par un trou de mémoire (engloutissant généralement aussi l'idée suivante à cause de la rupture de l'enchaînement), ce qui ne peut que faciliter la prise de conscience par l'étudiant de ses déficiences au niveau de cette opération et l'inciter à devenir de plus en plus exigeant à l'égard de la précision et de la cohérence des raisonnements qu'il s'agit de capter.

De même, le fait d'avoir oublié la plupart des mots du discours original au moment de sa restitution dans la langue d'aboutissement l'aide à reverbaler les messages avec spontanéité et aisance.

Si l'on place le traducteur-apprenti dans une situation analogue, du moins dans la phase initiale de sa formation, il en tire les mêmes bénéfices que son homologue en interprétation sur le plan du savoir-faire spécifique de la traduction. Comme lui, il prend conscience dès le départ de l'essence même de la démarche en traduction. La disponibilité du texte original, en revanche, est de nature à l'occulter. Comme le dit M. Lederer dans « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction »⁶ : « Dans l'écrit, la langue semble seule présente et peut mobiliser entièrement les perceptions. » Le degré de compréhension du message est alors difficilement vérifiable, et même si la déverbalisation a été complète, la perception des mots de l'original fait écran entre l'idée dégagée et son expression dans la langue d'aboutissement, ce qui risque d'entraver l'enchaînement des opérations du processus de traduction.

Or, c'est précisément l'enchaînement entre les deux principales phases du processus — l'analyse et la réexpression — qui me paraît mériter une attention toute particulière. En effet, lorsque l'apprenti-traducteur peut à tout moment se reporter au texte original, il lui arrive fréquemment, une fois l'exégèse accomplie, de revenir quasiment sur ses pas, au moment de la rédaction en langue-cible, de sorte que celle-ci ne se fait pas en fonction du sens dégagé, mais bel et bien en fonction de la formulation de l'original. Représentée schématiquement, voici la démarche adoptée :



Bien que le sens ait été compris, ce n'est pas lui qui, en fin de compte, viendra dicter la forme en langue cible. Celle-ci sera, au contraire, un décalque plus ou moins servile de l'original.

Ce n'est donc qu'au moment où l'étudiant maîtrise la démarche — à savoir les opérations elles-mêmes et leur enchaînement — qu'il pourra aborder la traduction avec le texte sous les yeux sans succomber à ses leurre et à ses tentations.

Éliminer le plus possible l'incidence perturbatrice du texte original, sans pour autant chercher à développer la mémoire des futurs traducteurs au-delà de ce qui est utile à l'analyse et à la reformulation naturelle, voilà ce qui m'a semblé constituer une voie digne d'être explorée dans un souci de rationalisation et donc d'accélération de la formation.

J'ai eu l'occasion de tester cette approche pédagogique dans une demi-douzaine de stages d'initiation de courte durée organisés en Asie du Sud-Est. Bien que les stagiaires aient présenté d'importants handicaps (insuffisance des connaissances linguistiques et extralinguistiques, manque d'entraînement à l'analyse et à la rédaction, et surtout, pour beaucoup, un long passé de la pratique du transcodage), les résultats obtenus par la plupart d'entre eux ont été très encourageants. S'il n'a pas été possible, comme il fallait s'y attendre, de faire d'eux des traducteurs accomplis en quelques jours, tous ceux qui ont eu les capacités nécessaires pour faire les exercices, ont pu être amenés au moins à une prise de conscience de la démarche à adopter.

Il est donc fort probable que cette approche pédagogique se révélera tout aussi efficace, sinon plus, lorsque les étudiants réunissent tous les préalables de la formation, d'autant plus que non seulement elle permet de focaliser l'enseignement sur la démarche, mais qu'elle facilite aussi le diagnostic des faiblesses particulières présentées par l'un ou l'autre des étudiants et, en conséquence, l'individualisation des conseils prodigués. En effet, les traductions effectuées selon cette approche sont généralement assez claires, sans être nécessairement toujours correctes. Le transcodage étant exclu, la littéralité ne peut pas venir occulter le message au point qu'il est difficile parfois de savoir si celui-ci avait été initialement saisi par l'étudiant. Comme ce dernier ne peut réexprimer que ce qu'il a effectivement compris, il est aisé d'identifier avec précision la nature des obstacles rencontrés et de suggérer des mesures spécifiques permettant de les éliminer.

Voici comment, à la lumière de l'expérience, il me paraît indiqué de procéder.

Dans un premier temps, il importe d'amener les étudiants à approfondir l'analyse⁷ des textes et à parfaire leur maîtrise du maniement écrit de la langue cible. Les exercices les plus appropriés dans cette phase de la formation sont sans nul doute le résumé et la réécriture de textes relativement courts.

Quant à la conduite du premier, tout a été dit par P. Russel dans, « *Precis Writing* ». Toutefois, compte tenu des avantages pédagogiques qu'offre la sollicitation de la mémoire dès le début de la formation, il est préférable de retirer aux étudiants le texte original au moment où ils passent à la rédaction du résumé. Ce faisant, on évite le danger, signalé aussi par P. Russel, de voir les étudiants se contenter d'un simple collage de phrases ou de bouts de phrases empruntés au texte original. En outre, on leur permettra ainsi de mesurer eux-mêmes le degré de compréhension atteint et de découvrir toutes les ressources qu'offrent la réflexion et le souci de cohérence et de clarté de la pensée comme de l'expression.

On utilisera le même stratagème pour le second exercice, à savoir l'analyse de textes relativement courts dans la langue maternelle des étudiants, puis la réécriture de mémoire dans la même langue. La nouvelle version doit évidemment avoir non seulement le même contenu que le texte original mais aussi les mêmes caractéristiques stylistiques.

Ces exercices de réécriture faciliteront donc aussi la prise de conscience par les étudiants du fait que le style fait partie intégrante du message, puisqu'il est l'optique dans laquelle un rédacteur présente sa pensée et dans laquelle il veut que le lecteur la voie. D'où l'impératif pour le traducteur d'adopter la même perspective que l'auteur de l'original pour reproduire le même message.

Les textes seront sélectionnés de façon à permettre l'entraînement à la représentation mentale et au raisonnement logique respectivement. Il convient de choisir les sujets de telle façon que l'étudiant puisse le plus possible faire siennes les idées exposées.

Afin de limiter l'effort de mémoire à fournir, on munira les étudiants d'un memento rédigé de façon à ne pas comporter les mots clefs du texte qui auraient pu être insuffisamment analysés au cours de la première phase de l'exercice. En voici un exemple⁹ :

Sur le vif

OMBRES CHINOISES

Le *Times* de Londres soulevait l'autre jour un énorme problème. Énoncé : il meurt chaque année, en Chine, six millions de Chinois, la population de la Suisse. Comment s'en débarrasser ? J'ai réfléchi. Les enterrer ? Ça prendrait beaucoup de place. De très bonnes places, de surcroît. La tradition prévoit, en effet, des tombes individuelles bien situées, bien arrosées, bien éventées, dont l'emplacement est fixé par une science occulte, la géomancie.

Après plus d'un quart de siècle de matérialisme dialectique, vous avez dans chaque village — il faut le savoir — un spécialiste, un sage capable de guider votre choix. Ça peut tomber n'importe où, à un carrefour, au milieu d'un champ, au bord d'une rivière. Deux chiffres pour éclaircir les idées. L'ensemble des terres arables représente environ un dixième d'hectare par habitant. Et il faut, *grosso modo*, deux mètres carrés pour chaque fosse. Faites le compte... !

Non, la seule solution, c'est l'incinération. Seulement voilà, dans les campagnes, 90 % des gens n'en veulent pas. D'où un regain de propagande gouvernementale en faveur de l'urne funéraire, infiniment moins encombrante et plus rentable que le caveau.

Encore conviendrait-il de donner l'exemple en haut lieu. D'accord, on a brûlé tous les vétérans de la révolution. Seulement, quand est arrivé le tour du Grand Timonier, on a cru bon de l'embaumer et de l'exposer à l'admiration des foules dans un mausolée qui doit occuper pas loin d'un hectare, en plein cœur de Pékin.

Vous me direz : il n'est plus le seul locataire du terrain. Il le partage à présent avec deux de ses vieux compagnons. Bon, mais même à trois... CLAUDE SARRAUTE

Memento

Times de Londres :
6 millions de Chinois
par an
(Suisse)

Qu'en faire ?

encombrement

entretien lieu 25 ans après Révolution méthode traditionnelle
<hr/>
Surface cultivable : 1 000m ² par habitant caveau : 2m ²
<hr/>
incinération : 90 % villageois contre gouvernement pour mais pour les autres
<hr/>
Mao } + 2 } 1 ha centre ville
<hr/>

Après deux ou trois exercices de cette nature, on passera à l'analyse de textes en langue étrangère et la réécriture en langue maternelle. La procédure sera la même, sauf que les mémentos seront rédigés, cette fois-ci, dans la langue d'aboutissement afin de faciliter la reformulation.

Au terme de cette phase préparatoire, l'étudiant n'aura plus qu'à continuer sur sa lancée lorsqu'il abordera les exercices de traduction proprement dite. Après lecture et analyse de l'ensemble du texte, il en relira soigneusement le premier paragraphe, puis en reformulera le sens avec seulement un memento sous les yeux.

On demandera aux étudiants de se relire en oralisant silencieusement afin de pouvoir apporter toutes les retouches nécessaires à l'optimisation de la forme.

Après ce travail de finition stylistique de leur traduction, les étudiants seront invités à se relire une nouvelle fois en se concentrant cette fois-ci sur la déverbalisation. Aussitôt après, on leur représentera le texte original en leur demandant de vérifier que le contenu déverbalisé de l'original et de leur traduction est bien le même. On leur laissera quelques instants pour corriger un éventuel glissement de sens, une omission, etc., avant de passer au paragraphe suivant.

Pour pouvoir changer rapidement les textes à consulter par les étudiants, il convient de se servir d'un rétroprojecteur.

Pendant les premiers exercices, on mettra l'accent sur la réexpression d'images mentales ou de sensations familières aux étudiants afin de favoriser la prise de conscience du processus de la déverbalisation et de la reformulation spontanée en langue cible. Le texte ci-dessous, début d'un article de *Time*¹⁰ intitulé « *Unlocking Pain's Secrets* », par exemple, permet d'entraîner les étudiants à la recherche du mot juste dans leur langue, non pas à partir de tel ou tel adjectif ou substantif utilisé dans l'original, mais à partir de sensations qu'ils ont éprouvées et qu'ils peuvent donc facilement faire renaître dans leur imagination.

In one way or another, we have all felt it. If it were a color, we would say it comes in a thousand shades, from vivid reds to somber browns. There is the quick, flashing smart of a finger scorched by a flame or the grinding torment of the dentist's drill striking close to a nerve. We all know the dull throb of a stubbed toe that sends us hippity-hopping from foot to foot in

search of distraction. And many have felt the pain that cuts deeper : the gut-clutching agony that we awaken to after surgery.

Mémento

Tous
connaissons

mille tons

doigt
dent
orteil

beaucoup
postopératoire

Les mémentos seront très squelettiques surtout au début de la formation, l'objectif, à ce stade, n'étant pas d'obtenir des versions complètes et parfaites en tous points, mais d'habituer les étudiants à aller au bout de la déverbalisation et à rechercher dans leur langue des expressions qui semblent littéralement « happer » le sens dégage au lieu de forcer son passage dans la langue.

Pour certains paragraphes particulièrement faciles, il suffit de noter les noms propres. En voici un exemple, extrait du même article.

During World War II, pioneer Pain Researcher Henry Beecher found that soldiers wounded during the bloody battle at Anzio needed far less morphine than did civilians with similar wounds. The presumed reason, now known as the "Anzio effect," was that for civilians the wounds were a source of anxiety ; for soldiers they meant going home.

Mémento

Henry Beecher
Anzio

Au début de la formation, les explications du dessin seront fournies en langue cible. Par la suite, elles le seront en langue source, tout comme les autres formes de mémento. Ceux-ci seront, par ailleurs, de plus en plus détaillés, puis rédigés par les étudiants eux-mêmes, afin de les préparer peu à peu à la traduction avec texte. Toutefois, au cours de cette dernière phase de la formation où les étudiants travailleront directement sur le texte, il conviendra de rester vigilant et de recourir de nouveau à la technique des mémentos dès que l'on détectera une tendance à la littéralité.

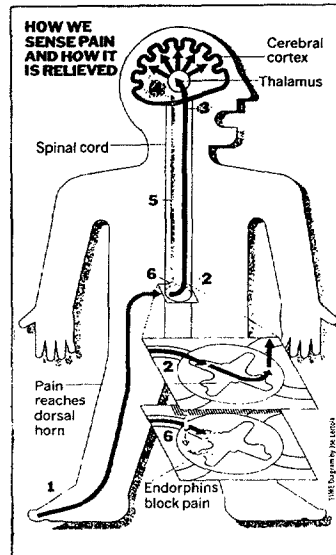
À ce stade, on laissera également le soin à chaque étudiant d'analyser le texte pour lui-même, lors de la lecture préalable, et de s'organiser au mieux pour la double opération de finition stylistique et de vérification finale de son travail.

Le travail en équipe

Lorsque l'étudiant maîtrise la démarche à adopter en traduction, le moment est venu de l'initier au travail vers la langue étrangère.

Vouloir l'y préparer en lui enseignant le thème me paraît, en effet, non seulement improductif mais encore contraire à l'objectif même de l'enseignement de la traduction.

Dans d'autres cas, on pourra se servir d'un dessin¹¹ comme memento.



1. **PAIN'S PATH** begins as message is received by nerve endings in stubbed toe. Substance P and other chemicals are released, starting pain signal on its way as an electrical impulse. 2. Message is transferred to the dorsal horn in the spinal cord. 3. It is relayed to the thalamus, a sensory center in the brain, at which point one first becomes conscious of the pain. 4. It then travels on to the cortex, the brain's outer layer, where the location of the pain and its intensity are perceived. 5. **PAIN RELIEF** begins as signal from the brain descends via the spinal cord. 6. In the dorsal horn, chemicals like endorphins are released to diminish the pain message from the toe.

Improductif, car du point de vue de la démarche spécifique de la traduction, le thème ne se distingue en rien de la version. Le problème particulier qu'il pose est d'ordre purement linguistique et relève donc non pas de l'enseignement de la traduction mais du perfectionnement linguistique. Encore ne suis-je nullement certaine qu'il soit possible, au-delà d'un certain âge, d'acquérir d'une langue étrangère une maîtrise suffisante pour les besoins de la traduction, puisqu'elle devrait être pratiquement équivalente à celle de la langue maternelle. Il n'y aurait d'ailleurs plus lieu alors de parler de thème.

Mais les cours de thème ne me paraissent pas seulement déplacés dans la formation du traducteur. Ils sont aussi contraires à l'objectif de celle-ci. Sur le plan méthodologique, tout d'abord, ils renforcent chez l'étudiant, confronté aux problèmes d'expression dans la langue étrangère, le réflexe qui consiste à s'accrocher aux mots de l'original, au lieu de l'aider à s'en affranchir. Au lieu de lui faire prendre conscience de la nature des opérations à accomplir, ils jettent le trouble dans son esprit puisqu'il est placé dans l'impossibilité d'en accomplir la dernière.

Sur le plan déontologique ensuite : alors que le but de la formation est de permettre au futur traducteur d'assumer ses responsabilités en tant que professionnel, ce qui implique aussi obligatoirement une pleine conscience des limites de ses compétences, l'entraînement au thème et l'attestation de qualifications en thème ne peuvent que l'inciter à présumer de ses forces¹². Ce n'est pas à la lucidité qu'aboutira alors la formation, mais à l'aveuglement. C. Thiéry¹³ rapporte cette question que le Général de Gaulle posa à son sujet lorsque l'interprète attitré de l'époque le proposa comme son remplaçant lors de la visite du Président Nixon à Paris en 1969 : « Saura-t-il en répondre ? » À cette

question, qui résume à elle seule tout l'objectif de la formation professionnelle, nul ne pourra, pour ce qui est du thème, répondre par l'affirmative.

Sur le plan de la qualité des traductions enfin, et donc de la préservation de la clarté des langues, qui est bien le but ultime de la formation, il est évident que l'encouragement à la pratique du thème en constitue la négation même. Que les traductions soient mauvaises faute de savoir-faire ou faute de « pouvoir-faire » du traducteur, elles finissent, les unes autant que les autres, par vicier les langues.

L'initiation à la traduction en équipe, en revanche, s'inscrit parfaitement dans les objectifs bien compris de la formation, tout en tenant compte des contingences de la vie réelle qui ne permet pas toujours d'éviter la traduction en langue étrangère. En effet, si le travail en équipe est bien orchestré, si les coéquipiers s'investissent pleinement dans la part du travail qui leur incombe, le résultat de ces efforts communs peut être parfaitement équivalent à une version faite par un seul traducteur.

Encore faut-il apprendre aux étudiants à organiser ce travail collectif de manière à lui assurer un maximum d'efficacité et de fiabilité.

L'expérience montre que ce but peut être atteint par l'approche suivante.

On assortit deux par deux des étudiants ayant pour langue maternelle la langue source et la langue cible respectivement.

On donne à l'étudiant A un texte rédigé dans sa langue maternelle qu'il aura à lire et à analyser à fond. Le travail en commun débutera par un bref résumé oral du texte fait par l'étudiant A pour son coéquipier. Il précisera également le style dans lequel le texte est rédigé. Puis, paragraphe par paragraphe, il en reformulera, toujours oralement, le sens à l'intention de l'étudiant B appelé à lui trouver, dans sa langue maternelle, la forme la plus appropriée. C'est à l'étudiant B de solliciter toutes les précisions supplémentaires qu'il lui faut pour appréhender totalement l'idée à exprimer. Il le fera d'ailleurs généralement sans que l'on ait besoin de le lui dire puisqu'il est amené à sentir lui-même à quel point il en va de la traduction comme de toute rédaction : seul ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. (La prise de conscience de ce fait par l'étudiant B et la démonstration vivante qu'il en livre à son coéquipier constituent d'ailleurs à mes yeux des sous-produits pédagogiques non négligeables de cette approche méthodologique.) C'est alors le moment pour l'étudiant A de fournir des explications complémentaires ce qui implique fréquemment un approfondissement de la première analyse effectuée au stade préparatoire. C'est encore à l'étudiant A de s'assurer que les formulations suggérées correspondent bien au sens de l'original et de guider son coéquipier par tous les moyens, y compris par des propositions de rédaction. Ce travail achevé, l'étudiant B se relira à haute voix et apportera les retouches stylistiques qui s'avèrent nécessaires, tandis que l'étudiant A vérifiera une dernière fois qu'il y a bien équivalence du message.

Si les étudiants ont tous la même langue maternelle, et que l'on ne puisse donc pas les faire travailler en petites équipes, il convient de pratiquer cet exercice en classe, le professeur jouant le rôle de coéquipier pour les étudiants. Pour que l'exercice puisse être conduit selon les mêmes modalités que celles décrites plus haut, il faut alors prendre soin que l'enseignant, à l'instar de l'étudiant B, n'ait pas pris connaissance au préalable du texte original. En d'autres termes, ce sera aux étudiants (ou, le cas échéant, à un autre professeur) de choisir les textes à traduire. Il va aussi sans dire que la langue maternelle de l'enseignant doit obligatoirement être la langue cible de la traduction.

À défaut d'un méthodologue remplissant cette condition, il faut avoir recours à la formule que j'ai mentionnée au X^e Congrès de la FIT¹⁴, à savoir la mise en place de cours triangulaires faits par un pédagogue de la traduction en coopération avec un assistant ayant pour langue maternelle la langue cible de la traduction.

Pourquoi cette organisation-ci plutôt qu'une autre ? C'est qu'elle serre de très près la situation qui risque, le plus souvent, de se présenter dans la réalité et parce qu'elle a l'avantage d'offrir un maximum de sécurité et d'efficacité.

Dans la réalité, le coéquipier ne parle pas, ou pratiquement pas la langue source. Il ne peut donc prendre connaissance du contenu du texte que par l'intermédiaire du traducteur. C'est pourquoi l'étudiant B sera placé dans la même situation. Du moment qu'il aurait accès au texte original, il aurait d'ailleurs tendance à planter là son coéquipier et à faire tout seul ce qui serait pour lui une simple version.

L'oralité de la première traduction ne répond pas seulement à un souci de rationalisation du travail. Le temps investi dans un thème en bonne et due forme est, en effet, disproportionné au résultat obtenu. Son objectif principal est d'assurer que la démarche obligée en traduction sera adoptée aussi au niveau de l'équipe. Ainsi l'étudiant B, confronté à une première traduction purement orale, sera tout naturellement amené à en dégager le message et à réexprimer ce message dans sa langue. Devant une rédaction, en revanche, il risquerait de se laisser entraîner à de simples modifications de la forme sans passage par le sens.

L'oralité de la traduction fait aussi en sorte que le coéquipier assume seul toute la responsabilité rédactionnelle du travail collectif. Outre le renforcement de sa motivation, et donc de son engagement, qui en résulte, c'est surtout la qualité stylistique de l'écrit qui y gagnera. Tout sera issu de la même plume et présentera, de ce fait, l'unité de style qu'on est en droit d'attendre. En revanche, lorsqu'il s'agit de réviser un texte mal écrit, on est facilement enclin à ne pas aller au bout de ce travail fastidieux et de se contenter de quelques retouches par-ci, par-là, afin d'éliminer les impropriétés les plus flagrantes du langage.

Le risque est donc grand de voir le rédacteur céder à la lassitude et faire fi de ses scrupules. Il laissera le texte en l'état, même s'il est inintelligible, ou le réarrangera à sa manière, même si ce n'est pas la bonne.

S'il est consciencieux, il sera amené à reprendre l'ensemble du texte avec le traducteur, mais après quelle perte de temps pour l'un et pour l'autre.

Pour que le travail en équipe, qui constitue à mes yeux la seule formule satisfaisante dans tous les cas où la traduction en langue étrangère est inévitable, prenne la place qui lui revient dans la pratique professionnelle, il me paraît donc important de familiariser les étudiants avec les procédures qui en assurent à la fois l'efficacité et la rentabilité.

Comme c'est au traducteur qu'il incombe de prendre en main non seulement l'organisation du travail en commun mais aussi le choix du coéquipier, il faut évidemment éclairer les étudiants aussi sur les critères en fonction desquels ce choix doit être fait. Parmi ceux-ci, il y a lieu d'insister tout particulièrement sur les connaissances que le rédacteur doit avoir du référent du texte à traduire et sur sa compétence dans le maniement écrit de la langue maternelle.

PERSPECTIVES

La méthodologie que j'ai présentée ici répond en premier lieu au souci de pouvoir offrir une formation d'une durée suffisamment courte pour être acceptable en tant que complément pour tous ceux qui sont appelés de temps à autre à faire des traductions dans l'exercice de leur profession.

Parmi ceux-ci, il me semble d'ailleurs que les professeurs de langue ne devraient pas être oubliés. En effet, comme je l'ai dit ailleurs¹⁵, si tous les professeurs de langue recevaient une formation complémentaire en traduction, ils ne feraient plus, selon les termes de E. Lavault¹⁶, « ... de la traduction pédagogique un cas particulier ». L'enseignement des langues en bénéficierait, mais aussi la formation en traduction. Celle-ci, en

effet, n'aurait plus à s'attacher en premier lieu à combattre les réflexes de littéralité acquis pour une bonne part dans les classes de langues. Au lieu d'être d'abord désapprentissage avant de devenir apprentissage, elle pourrait se limiter au perfectionnement d'un savoir-faire dont les bases auraient été jetées dès la première leçon de langue.

Je dirais même que si la rationalisation de l'enseignement avait pour conséquence que le savoir-faire traductologique devienne en quelque sorte un élément de la culture générale de l'homme éduqué du 21^e siècle, même ceux qui auraient acquis ce savoir-faire pour ne jamais le mettre en pratique par la suite, contribueraient de manière indirecte, certes, mais non moins décisive à l'amélioration des traductions en général. En effet, qu'ils soient appelés dans l'exercice de leur fonction à embaucher des traducteurs, qu'ils participent aux recherches sur la TAO, qu'ils soient utilisateurs de traductions ou donneurs d'ouvrage, à titre professionnel ou simplement privé, ils sauraient séparer le bon grain de l'ivraie, faire leur choix en fonction de critères pertinents et non pas fantaisistes, comme c'est encore trop souvent le cas à l'heure actuelle. Selon une enquête que j'ai fait effectuer récemment, par université interposée, dans un des pays de l'Asie, les critères retenus par des organismes privés ou publics, nationaux ou étrangers, pour l'embauche de leurs traducteurs vont de la discrétion à la disponibilité, en passant par la rapidité, les connaissances de la langue étrangère, la qualité du travail dactylographique et, bien entendu, la sempiternelle expérience.

Si la situation n'est peut-être pas aussi dramatique dans d'autres régions du monde, il y a un critère que l'on peut être certain de trouver dans presque toutes les offres d'emploi pour traducteurs, où qu'elles paraissent : celui de l'expérience. Or, il n'est pas plus fondé que les autres que je viens de citer. L'erreur consiste à confondre l'expérience du traducteur avec celle d'un cuisinier, par exemple. Et pourtant, il y a une grande différence entre l'une et l'autre. En effet, le cuisinier acquiert son expérience sous le contrôle de ses cinq sens, de ceux de son patron, des clients, des rédacteurs des Michelin, Gault et Millaut et d'autres publications sur la gastronomie. Si son autocritique devait se révéler trop peu acerbé, les réclamations de la clientèle, la mauvaise presse, la désaffection du public, etc., ne sauraient passer inaperçues. On ne laisserait guère le temps au cuisinier incompetent d'acquérir de l'expérience. Sa carrière serait vite terminée. Le seul fait d'avoir de l'expérience, en revanche, augure bien de sa compétence, car il est légitime, en l'occurrence, de la considérer comme un apprentissage continu, au cours duquel les erreurs comme les progrès, parce que les uns et les autres sont observables par l'intéressé lui-même, ont valeur d'enseignement.

Il n'en va pas de même en traduction. Les défauts engendrés par l'erreur — l'erreur de méthode, notamment — ne sont pas observables pour celui qui la commet. Ne les constatant pas, il n'a aucun moyen de les éliminer, ni même aucune raison d'en soupçonner l'existence et, par voie de conséquence, de mettre en question la méthode appliquée. Inutile aussi de regarder du côté du patron ou des clients. Soit ils ne veulent pas savoir — deux tiers des organismes qui ont répondu à l'enquête mentionnée plus haut ne vérifient pas les traductions — soit ils ne sont pas connaisseurs, s'ils n'ont pas le goût déformé. Dans une organisation internationale renommée, par exemple, on fait corriger les traductions des interventions lues en séance par les intervenants eux-mêmes. Comme, en règle générale, ceux-ci ne connaissent pas la langue cible suffisamment pour pouvoir juger de la lisibilité des traductions, ni même parfois de leur fidélité au niveau du sens, la correction se fait fréquemment à rebours : ce qui était traduction véritable est ramené au mot à mot.

Peu importe dans ces conditions que le traducteur ait, ou non, l'occasion de voir son travail « révisé ». Il n'apprendra rien en l'examinant.

En traduction, on le voit, l'expérience est une notion vide de tout sens si elle ne se greffe pas sur une formation sérieuse, qui permet au traducteur d'acquérir la technique, d'intérioriser l'objectif à atteindre, de se donner les moyens d'y parvenir, mais aussi d'être suffisamment lucide pour ne pas présumer de ses forces.

Ceux qui ont appris à traduire le savent. Ils savent donc aussi par qui faire effectuer des traductions et par qui les faire vérifier. Si ce savoir se généralisait, les traducteurs inqualifiés et les traductions inqualifiables auraient vite disparu, ne trouvant plus preneurs.

Compte tenu du peu d'impact que l'information sur la traduction semble avoir sur ceux qui, à un titre ou à un autre, y ont recours, il n'est peut-être pas insensé de se demander s'il ne faut pas savoir faire des traductions pour savoir s'en servir.

Quant à l'idée centrale du concept méthodologique présenté, à savoir la rationalisation de la formation par la concentration de l'enseignement sur la démarche propre à la traduction, il me semble qu'elle mériterait d'être étudiée aussi en vue d'une éventuelle application à la formation du traducteur à temps complet.

En effet, plus celle-ci sera axée sur ce qui est réellement spécifique de la traduction, plus elle sera efficace. Plus elle dissociera les préalables de l'enseignement de son objet même, plus elle aura de chances d'atteindre son but.

Ainsi, par exemple, il y a lieu de se demander si les cours de traduction littéraire, scientifique, technique, etc., proposés à des étudiants qui n'ont ni des connaissances ni des aptitudes particulières dans ces domaines, ne vont pas plutôt à l'encontre de l'objectif visé par la formation. Comme celui-ci consiste en l'apprentissage de la démarche, est-il vraiment raisonnable d'élire la jungle comme terrain d'entraînement pour enseigner la marche à quelqu'un qui ne ne sait marcher ni ne connaît la jungle ? Ne sème-t-on pas plutôt le trouble dans l'esprit de l'apprenant qui ne saura plus pourquoi il chute : est-ce faute de coordonner correctement ses mouvements ou est-ce à cause des pièges que lui tend le terrain ? Quand il aura appris à marcher, en revanche, il saura aussi marcher dans la jungle, à condition — mais cette condition n'a plus rien à voir avec la faculté de marcher proprement dite — qu'il ait aussi appris à connaître tous les secrets de la jungle. On ne les lui fera pas découvrir en lui demandant d'y tenter quelques pas trébuchants.

De même, il me semble que moins la formation mélangera l'enseignement de la démarche spécifique de la traduction avec celui des langues, plus elle contribuera à affirmer la traduction comme une discipline à part entière. Comment, en effet, espérer convaincre le public que le savoir-faire en traduction n'est pas un simple sous-produit de l'apprentissage d'une langue si, en fait, une bonne partie de la formation consiste en un perfectionnement linguistique ? Si celui-ci était considéré non plus comme une composante de la formation en traduction mais comme un préalable de celle-ci — et c'est bien cela qu'il est en vérité — ce n'est d'ailleurs pas seulement cette formation qui y gagnerait. Sorti des écoles de traduction qui, pour l'heure, sont pratiquement les seules à en offrir au moins un volant, le perfectionnement linguistique aurait plus de chances de se voir reconnaître à son tour l'autonomie qui lui revient. Et s'il avait ses structures et son programme propres, il pourrait être plus complet (englober aussi l'oral) et plus diversifié sur le plan des méthodes et des techniques comme des motivations qu'il s'agit de créer et d'entretenir. Il pourrait aussi profiter à un public bien plus important : candidats à l'interprétation, professeurs de langues, tous les boursiers étrangers qui, en l'absence d'un soutien linguistique, ne tirent souvent qu'un bénéfice limité de l'immersion dans la langue de leurs pays d'accueil.

Finalement, une approche méthodologique qui consiste non pas en commentaires critiques sur le plus grand nombre possible de produits finis, mais en l'enseignement du

procédé de fabrication conduit quasi automatiquement à une meilleure intégration de l'enseignement théorique dans les travaux pratiques.

Cette intégration est d'autant plus nécessaire que, pour le moment, la formation en traduction tient également lieu le plus souvent de préparation au rôle de formateurs que certains parmi les étudiants seront tôt ou tard appelés à jouer. En attendant que se généralise la formation des formateurs (qui pour l'instant n'est assurée qu'à l'ÉSIT¹⁷ grâce à son doctorat en sciences et techniques de la traduction et de l'interprétation), une prise de conscience plus complète par les étudiants des opérations mentales à accomplir et une meilleure compréhension de leur raison d'être leur faciliteront plus tard la transmission de leur savoir-faire à leurs futurs collègues.

En conclusion, il me semble que l'enjeu de la traduction mérite que l'on explore toutes les voies qui lui permettent de mieux remplir sa fonction. Il y va de la clarté des langues, de leur rayonnement culturel, mais aussi, pour les pays du Tiers Monde notamment, de l'affirmation de leur identité et de leur unité par une langue nationale, sans que cette politique aboutisse à un ralentissement sensible de leur développement.

Notes

1. Informations explicites et implicites transmises par un énoncé.
2. Utilisé comme synonyme de sens.
3. M. Lederer (1984) : « Le français victime des traductions », in *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition, p. 285.
4. Passage direct d'une langue à une autre par opposition à la traduction qui consiste à dégager le sens de l'énoncé et de le réexprimer dans la langue d'aboutissement.
5. K. Déjean Le Féal (1981) : « Enseignement des méthodes d'interprétation », in *Cahiers de traductologie*, n° 4, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 75.
6. M. Lederer (1985) : « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction », in *Meta*, 30-1, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, p. 25.
7. Telle qu'elle fut décrite, par exemple, par J. Delisle (1980) dans « L'analyse du discours comme méthode de traduction », *Cahiers de traductologie*, n° 2, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa.
8. P. Russel (1981) : « Précis Writing », in *Cahiers de traductologie*, n° 4, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 239-246.
9. *Le Monde*, 30 décembre 1983.
10. *Time*, 11 juin 1984.
11. Extrait du même article.
12. R.J. Taylor (1982) a fort bien démontré les conséquences fâcheuses de cette attitude dans *Ways of Doing it and not Doing it*, *Fremdsprachen*, n° 4, Leipzig, VEB Verlag Enzyklopädie.
13. C. Thiéry (1985) : « La responsabilité de l'interprète de conférence professionnel ou pourquoi nous ne pouvons pas écrire nos mémoires », in *Meta*, 30-1, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, p. 78.
14. K. Déjean Le Féal (1984), in *Proceedings of the Xth World Congress of FIT*, Vienne, Wilhelm Braumüller.
15. K. Déjean Le Féal (1985) : « Traduction pédagogique et traduction professionnelle », *Bulletin CRAL*, n° 20, Bangkok, Cellule régionale d'action linguistique.
16. E. Lavault (1982) : *Fonction de la traduction en didactique des langues*, thèse de doctorat, Université Paris III.
17. École supérieure d'interprètes et de traducteurs de l'Université Paris III.